

Certificat de spécialisation : Constructions Paysagères

NIVEAU IV

Homologué par le Ministère
de l'Agriculture
(CODE RNCP 2270 – CODE
CPF 239 280)



Horti-Pôle Evreux
Formations Nature et Paysage

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 87,5%
Taux d'insertion : 100%

**Etablissement Public Local
d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole d'Evreux**

Objectifs professionnels

Acquérir les connaissances techniques et pratiques sur la construction d'éléments maçonnés, de voiries, de réseaux divers.
Maîtriser la conduite de certains engins (nivellement, profilage, ...)

Modules de formation

Formation organisée en Unités Capitalisables (UC). Validation par un jury de formateurs et de professionnels.

● Travaux préparatoires du chantier

(Bloc de compétences n°2270BC01)
Utilisation des documents contractuels
Préparation du chantier

● Terrassement avec engins

● Travaux de voiries et de réseaux divers

(Bloc de compétences n°2270BC02)
Réseaux d'irrigation
Drainage et eaux pluviales
Réseaux électriques

● Travaux de constructions paysagères

(Bloc de compétences n°2270BC03)
Murets, escaliers
Allées et circulations
Bassins, cascades et pièces d'eau

● Accessoires de jardin

● Organisation du chantier

(Bloc de compétences n°2270BC04)
Organisation par rapport au cahier des charges
Contrôle des travaux
Encadrement des personnels du chantier
Relation client - entreprise



Déroulement de la formation

- Alternance formation en centre et en entreprise :
1 à 2 semaines en centre par mois
- Formation en centre de 480 heures (14 semaines)
- Réalisation de chantiers en partenariat



Modalités pédagogiques

- Chantiers d'aménagement sur le terrain (+ de 50% du temps de formation)
- Une collaboration étroite avec un réseau de professionnels confirmés



Conditions générales

statut des apprenants :

- Salarié en contrat d'apprentissage
- Salarié en contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation professionnelle

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Pour les demandeurs d'emploi et les salariés, avoir déposé un dossier de financement
- Satisfaire aux évaluations de pré requis par le centre
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac Pro ou Brevet Professionnel Aménagements Paysagers) ou diplôme de niveau supérieur de la même spécialité.
- Être âgé(e) de plus de 18 ans et de moins de 30 ans pour l'apprentissage
- Délai d'accès à la formation : renseignement auprès du CFA - CFPPA



Conditions matérielles :

- Pas de frais de formation
- Restauration et logement possibles au Centre

Financement :

- Formation financée par les opérateurs de compétences ou par le CPF
- CFA - CFPPA Horti-pôle Evreux

6, rue Georges Politzer - BP 3523 - 27032 Evreux Cedex

 02.32.28.87.61  02.32.28.76.84

cfa.evreux@educagri.fr

cfppa.evreux@educagri.fr

www.eapevreux.fr

Contact administratif : Mme Antunez 02.32.28.87.61

Contact pédagogique : M Feret 06.10.66.74.89